

POINTS de NON CONFIRMATION

Chien thaïlandais à crête dorsale

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 338 de 2004

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille en dehors des limites du standard : Mâles : 56 à 61 cm / Femelle : 51 à 56 cm
Tolérances de + ou – 2,5 cm

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles coupées.

ROBE :

- Absence de crête dorsale.
- Truffe non noire (sauf pour les sujets bleus).
- Poil long.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.